

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES)
47 avenue Farhat Hached
1001 Tunis
contact@ftdes.net / marco@ftdes.net
+216 71 257 664

Commissaire et direction générale du commerce
Commission européenne
Rue de la Loi / Wetstraat 200
1049 Bruxelles/Brussel
Belgique

Copie :
Commissaire et direction générale à l'élargissement et à la politique de voisinage
Consortium d'évaluation

A Tunis, le 10 février 2020

Objet : Déclaration sur l'évaluation des Accords d'Association Euro-Méditerranéens.

Messieurs les Commissaires, Mesdames Messieurs les consultants, Mesdames, Messieurs,

Au nom des organisations signataires, provenant de tous les pays concernés par les Accords d'Association évalués ainsi que de l'Union Européenne, je vous prie de prendre connaissance de la déclaration commune ci-jointe, publiée en décembre dernier, par laquelle nous nous opposons à la manière dont l'étude d'évaluation est actuellement menée.

Notre critique de votre méthode se résume en trois points :

1. La méthodologie économique utilisée, choisie par la Commission Européenne, est à la fois opaque et non adaptée à une évaluation ex-post des accords ;
2. La société civile n'est pas assez impliquée et nos recommandations n'ont pas été prises en compte ;
3. L'étude n'évalue pas réellement les conséquences sur le développement durable, y compris les droits économiques, sociaux et environnementaux des populations concernées.

Ainsi, en l'état actuel des choses, nous considérons que l'approche adoptée par l'évaluation n'apporte suffisamment de garanties d'indépendance et de transparence, ne propose une évaluation de l'impact en termes de développement durable et n'adopte pas une méthode d'évaluation ex-post appropriée pour être considérée comme valable. Vous trouverez plus de détails dans ladite déclaration.

Nous demandons l'arrêt de l'étude en cours et sa reformulation, à partir de ses termes de références, pour garantir une évaluation indépendante, basée sur les droits humains, qui permette d'évaluer les conséquences en termes de développement durable, c'est-à-dire sur l'évolution des droits sociaux, environnementaux et économiques, due aux Accords d'Association.

La société civile méditerranéenne, et notamment tunisienne, revendique de longue date une évaluation de ces accords. Cependant, des garanties sont nécessaires pour que cette étude permette en effet de tirer des conclusions pertinentes sur l'apport de ces Accords d'Association en termes de

développement humain. C'est à la lumière de ce besoin que nous vous demandons de reconsidérer votre méthode.

Nous restons à votre disposition pour tout échange supplémentaire. D'autre part, nous sommes disposés à vous rencontrer pour discuter de ce sujet plus en détail. Notre responsable sur ce sujet sera en effet à Bruxelles la 3^{ème} semaine de mars 2020 (16 au 19 mars).

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées,

Pour le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Le président

Hedhili Abderrahmane